

193

DM8

Les enjeux liés aux levés sismiques dans
l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent

6212-08-001



**LE COMITÉ DE LA PROTECTION DE LA SANTÉ ET DE
L'ENVIRONNEMENT DE GASPÉ INC. (CPSEG)**

574 BOUL. DOUGLAS, DOUGLASTOWN (QUÉBEC) G4X 2W8

Tél:/fax(418)368-1160 cpseg@globetrotter.qc.ca

MÉMOIRE SUR
LES ENJEUX LIÉS AUX LEVÉS SISMIQUES DANS L'ESTUAIRE ET LE
GOLFE DU SAINT-LAURENT

TRANSMIS AU
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

le 13 mai 2004

par

LE COMITÉ DE PROTECTION DE LA SANTÉ ET DE
L'ENVIRONNEMENT DE GASPÉ
(CPSEG)

TABLE DES MATIÈRES

Page titre.....	1
Introduction.....	3
Préoccupations.....	3
Faune avienne.....	4
Mammifères marins.....	7
Crabe des neiges.....	7
Orientation énergétique.....	8
Conclusion.....	9

INTRODUCTION:

Par la présente, le Comité de protection de la santé et de l'environnement de Gaspé (CPSEG) désire faire part à la commission de ses préoccupations et de sa position.

Le CPSEG est un organisme écologiste fondé en 1983. Un de nos dossiers majeurs porte depuis 1990 sur la baie de Gaspé et le milieu marin en général. Entre autres, nous avons réalisé une étude de mise en valeur et de protection de la baie de Gaspé en 1995, un inventaire des myes dans le barachois de Douglastown en 1997-98 et à partir de 2000, nous avons mis sur pied une concertation locale qui a mené à l'instauration des Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) suivantes:

ZICO de la Baie-de-Gaspé (QC037G);

ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate (QC033C);

ZICO de la Péninsule-de-Forillon (ou des Falaises-de-Forillon) (QC039G);

ZICO du Barachois-de-Malbaie (QC036C).

Nous avons déjà fait parvenir des dépliants à la commission.

Un plan de conservation des ZICO de la Baie-de-Gaspé et de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate a vu le jour en 2001. Nous avons ensuite réalisé un projet de conservation volontaire en 2002-03, suivi de la création de la Société de conservation de la ZICO de la Baie-de-Gaspé en 2003.

De plus, le CPSEG a expédié une lettre en 2003 à Monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec, au sujet des levés sismiques. Nous avons transmis cette lettre à la commission pour dépôt.

Notre plainte acheminée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant l'annulation de la séance du 20 avril dernier à Gaspé découlait donc de notre vif intérêt pour l'objet des présentes audiences. Cette plainte a d'ailleurs reçu une réponse écrite courtoise et satisfaisante.

PRÉOCCUPATIONS DU CPSEG:

1. Pour être concis et pour introduire dans le débat un élément digne de protection mais peu abordé selon la documentation consultée, nous mettrons l'accent sur la faune avienne.

Nous avons remarqué que dans le rapport et le résumé produits par le comité d'experts, les ZICO ne sont pas mentionnées, ni dans la section intitulée "Les zones de protection" ni dans celle intitulée "Oiseaux marins", ni dans celle intitulée "La conservation des ressources et de la biodiversité". Même si les ZICO ne possèdent pas de statut d'aire protégée, la raison d'être des ZICO est d'identifier les sites considérés essentiels pour les oiseaux et de protéger les plus menacés d'entre eux. Les ZICO font partie d'un réseau international voué à ce but. Il s'agit d'oiseaux en péril ou d'oiseaux grégaires dont le nombre dépasse le seuil de 1% de la population en question, soit mondiale, continentale ou nationale.

Les ZICO susmentionnées touchent toutes de près ou de loin à la zone d'étude, selon les cartes déposées, et subiraient les effets des levés sismiques. L'importance de protéger les ZICO est mise en relief d'après les brèves descriptions qui suivent:

* La ZICO de la Baie-de-Gaspé est d'une superficie de 242 km² et renferme une grande diversité d'habitats et d'espèces. Elle est constituée de la partie marine de la baie et d'une section riveraine, englobant la pointe de Penouille, la pointe de Sandy Beach, les trois estuaires des rivières à saumon, soit la Dartmouth, la York et la Saint-Jean, ainsi que les falaises de Douglstown.

Cette ZICO est d'importance mondiale pour l'Harelde kakawi, un des nombreux canards qui fréquentent la baie en hiver, et pour la Bernache cravant qui s'y retrouve durant la migration printannière et aussi en tant que migrateur rare en hiver. Le site revêt aussi une importance continentale pour l'Arlequin plongeur et le Garrot d'Islande, deux espèces en péril, et pour la Macreuse noire. La baie accueille dix-huit (18) espèces d'oiseaux marins, dont cinq (5) nichent dans les falaises, notamment le Guillemot à miroir. Durant les migrations, les estuaires des trois rivières à saumon abritent de nombreux oiseaux, dont trois (3) espèces de rapaces en péril: le Hibou des marais, le Faucon pèlerin et le Pygargue à tête blanche.

En été, plusieurs espèces d'oiseaux des marais viennent y nicher, dont le Râle jaune, une espèce préoccupante au Canada, et le Bruant de Nelson, susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable. La pointe de Sandy Beach (Boom Defence) est le site de nidification de la Sterne pierregarin. Cette colonie connaît un déclin dramatique depuis 1980. On y retrouve aussi une colonie de Goélands marins et argentés.

* La ZICO de la Péninsule-de-Forillon revêt une grande importance pour plusieurs oiseaux marins, dont le Guillemot à miroir, le Garrot d'Islande, la Mouette tridactyle et l'Arlequin plongeur. Elle est adjacente au Parc national Forillon et s'avance vers le golfe du Saint-Laurent.

* La ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate est située à l'extrémité de la pointe Saint-Pierre, laquelle sépare la baie de Gaspé de la Malbaie. Elle est adjacente à la ZICO de la Baie-de-Gaspé et entoure une péninsule d'environ 250 ha. L'Île Plate est située à 800 m au large de la pointe. La zone marine de la ZICO s'étend jusqu'à 3 km de la côte. Elle possède aussi une section riveraine colonisée par des forêts riveraines rares en Gaspésie.

Cette ZICO est d'importance continentale pour le Garrot d'Islande. Le site revêt également une importance nationale pour l'Harelda kakawi. L'Île Plate accueille une colonie d'Eiders à duvet, de Cormorans à aigrettes et de Goélands marins.

Il est clair qu'en plus de la valeur inhérente de la faune et de la flore de ces ZICO, il y a un attrait touristique marqué associé à ces aires connues internationalement, surtout en ce qui concerne l'ornithologie. Cet attrait se joint aux autres déjà présents dans la région, comme les croisières d'observation d'oiseaux et de mammifères marins. Le tourisme, une industrie d'une grande importance ici, se trouve donc renforcé par la présence des ZICO.

Pour adapter les propos dans le résumé du rapport du comité d'experts dans la section intitulée "La conservation des ressources et de la biodiversité", même si les ZICO pourraient ne pas être affectées directement par les sondages sismiques, l'intégrité de tout ce qu'elles accueillent pourraient l'être, compromettant l'atteinte de leur mission. En outre, cela nuirait ainsi au tourisme.

De plus, tel que décrit dans la section intitulée "Oiseaux marins" du rapport du comité d'experts, "L'alimentation des ces oiseaux repose sur la productivité des écosystèmes côtiers et marins de l'estuaire et du golfe."

Ceci est d'autant plus important étant donné que d'après les descriptions des ZICO, il y a certains oiseaux en péril, ou avec statut préoccupant ou encore en déclin. Qui plus est, plusieurs oiseaux sont présents en hiver, donc pendant la période projetée pour les levés sismiques. En voici une liste non exhaustive:

- Cormorans à aigrettes *Phalacrocorax auritus* (nicheur migrateur rare)
- Grand cormoran *Phalacrocorax carbo* (visiteur peu commun)
- Goéland argenté *Larus argentatus* (résident abondant)
- Goéland marin ou à manteau noir *Larus marinus* (résident abondant)
- Goéland à bec cerclé *Larus delawarensis* (nicheur migrateur peu commun)

- Mouette tridactyle *Rissa tridactyla* (nicheur migrateur rare)
- Guillemot à miroir *Cepphus grylle* (résident abondant)
- Bernache cravant *Branta bernicla* (migrateur rare)
- Bernache du Canada *Branta canadensis* (migrateur rare)
- Harelde kakawi ou Canard kakawi *Clangula hyemalis* (visiteur d'hiver abondant)
- Plongeur arlequin ou Canard arlequin *Histrionicus histrionicus* (nicheur migrateur rare et en péril)
- Eider à duvet *Somateria mollissima* (résident commun, mais plutôt rare dans le golfe du Saint-Laurent)
- Garrot à oeil d'or *Bucephala clangula* (résident abondant)
- Garrot d'Islande *Bucephala islandica* (visiteur d'hiver peu commun et en péril)
- Petit Garrot *Bucephala albeola* (migrateur exceptionnel)
- Macreuse à front blanc *Melanitta perspicillata* (migrateur rare)
- Macreuse noire ou à bec jaune *Melanitta nigra* (migrateur rare)
- Marmette de troil *Uria aalge* (visiteur peu commun)
- Mergule nain *Alle alle* (visiteur d'hiver peu commun)
- Harle huppé ou Bec-scie à poitrine rousse *Mergus serrator* (résident peu commun)

Quant à la question que le commissaire André posait pour nous, soit "Quelle suite a été donnée à la demande d'Environnement Canada pour un inventaire d'oiseaux?", la réponse n'est guère rassurante et ne fait que confirmer nos craintes concernant la protection de la faune avienne. En effet, Monsieur Michel Gilbert a clairement indiqué que: "Oui, GIS avait tout à fait raison quand il dit que c'est pas de leur ressort de faire des inventaires d'oiseaux aquatiques ou de mammifères marins, en marge des relevés." (Transcriptions, séance de l'après-midi du 22 avril 2004 à Sept-Îles)

Il donc évident qu'il ne faut pas introduire des activités à haut risque, soit les levés sismiques, dans cet environnement si vital pour la faune avienne.

2. Les mammifères marins: Ils sont à risque devant les levés sismiques. Ces risques et dangers font l'objet de beaucoup de recherches dont les résultats démontrent clairement que ces risques et dangers sont réels. Ces résultats ont été si bien disseminés, y compris dans le rapport d'experts, qu'il serait superflu d'y revenir ici. L'occasion est bonne cependant pour dire que le CPSEG appuie le travail des groupes qui sont voués à la protection des mammifères marins et qu'on se joint à la demande générale de mettre fin au projet des levés sismiques.

3. Le crabe des neiges: En ce qui concerne la deuxième question que le commissaire André posait pour nous, soit "Quels sont les résultats, à court ou à moyen terme, des expériences sur le crabe des neiges?", la réponse était loin de rassurer. Monsieur Michel Gilbert a expliqué à l'égard de l'étude de 2003, que les réactions du crabe des neiges n'ont jamais été reproduites sur le terrain, mais que: "...une des conclusions de l'étude, c'est qu'ils pouvaient quand même comporter un risque pour les oeufs et les larves de crabe, notamment aussi les femelles qui portent des oeufs." C'est un propos qui démontre très clairement le danger pour le crabe des neiges.

En outre, M. Gilbert a expliqué que: "... il y a encore des travaux en cours, pour voir si on peut noter des effets sublétaux chez les crabes qui étaient dans les zones soumises aux ondes sismiques."; que: "...il y a une deuxième série de cages qu'il était prévu d'être prélevées au mois d'avril...pour vérifier les effets à long terme que les levés sismiques auraient pu avoir, conduits au mois de décembre sur le crabe des neiges."; que: "Ces résultats-là, évidemment, sont pas encore disponibles...et on prévoit d'avoir une première série de résultats préliminaires, probablement à l'automne." (Transcriptions, séance de la soirée, le 22 avril 2004 à Sept-Îles)

Tout cela est bien mince comme évaluation définitive et ne devrait pas servir de prétexte pour procéder au projet sous le couvert d'acquérir des connaissances. Cette pratique, utilisée dans divers domaines, se résume toujours à un raisonnement inverse, où des projets risquant de nuire à l'environnement sont présentés comme une occasion en or d'acquérir des connaissances, sans mentionner que cette acquisition se fait au détriment des écosystèmes.

Donc, étant donné qu'il y a déjà des indices clairs quant au danger pour le crabe des neiges, il faudrait renoncer aux levés sismiques afin de protéger le crabe, ainsi que toutes les autres espèces. Nul besoin de rappeler qu'en dehors de la valeur intrinsèque du crabe, il fait l'objet d'une pêche lucrative, une des dernières qui restent en Gaspésie.

4. L'orientation énergétique: La filière des sources d'énergie non renouvelables est rejetée depuis longtemps parce qu'elle n'est ni viable ni durable et qu'elle résulte en une pollution dont les effets sont très bien connus. Entre autres, il y a déjà une décennie, lors du Débat public sur l'énergie de 1995, auquel le CPSEG a participé, un large consensus dans ce sens se présentait. Et que dire de l'accord de Kyoto, sinon que la recherche pour du pétrole et du gaz naturel va à l'encontre de l'esprit de cet accord.

Il ne faut pas oublier non plus qu'il existe une industrie éolienne grandissante en Gaspésie. Cette filière-là offre des perspectives d'énergie très intéressantes et de qualité environnementale considérablement supérieure à celle des substances polluantes et non renouvelables. Il y a aussi la filière solaire, qui n'attend qu'un bon coup de pouce pour se développer un peu partout au Québec.

De plus, l'efficacité énergétique, qui a fait elle aussi l'objet d'un large consensus, n'a certainement pas encore atteint son plein potentiel, mais elle le pourrait assez rapidement si le gouvernement faisait sa part en informant la population et en l'encourageant par des mesures concrètes.

Par exemple, cela avait été réalisé lors de la crise du pétrole des années 1970, mais sans veiller au maintien des bonnes habitudes. Par ailleurs, une initiative de groupes environnementaux, dont le CPSEG, a donné naissance à la campagne "On Éteint" de 1992, où la population était invitée à éteindre les lumières certains soirs pendant une certaine période de temps, afin de démontrer que les économies d'électricité pouvaient facilement se faire.

En ce qui concerne l'essence, le Débat public sur l'énergie a également fait connaître plusieurs solutions de rechange, comme l'hydrogène, l'électricité et les carburants mixtes, lesquels commencent à atteindre les marchés, ainsi que des pistes pour en réduire l'utilisation, comme le transport en commun, le co-voiturage, le vélo, la marche.

Donc, les énormes sommes dirigées vers une vaine poursuite de sources d'énergie non renouvelables et polluantes devraient être redirigées vers les filières renouvelables et non polluantes. Quant à l'argent que l'on présume reviendrait au gouvernement via le pétrole ou le gaz naturel extraits de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, il y aurait d'autres sources lucratives à considérer. Par exemple, le gouvernement du Québec a annoncé aux médias concernant le budget 2004 qu'il y aura une surcharge à payer pour les véhicules à gros moteur en tant que "punition" pour la pollution de l'air qui en résulte. Ceci donnera au fonds d'infrastructures municipales environ 50 millions de dollars annuellement. Le gouvernement n'a qu'à multiplier de telles bonnes initiatives pour arriver au chiffre projeté pour le pétrole/gaz naturel.

CONCLUSION:

À la lumière de tout ce que nous avons exposé ici, l'opposition du CPSEG demeure la même depuis que nous avons pris connaissance non seulement du projet des levés sismiques et des répercussions négatives, mais aussi du fait que si les levés étaient permis, cela mènerait sûrement à l'exploitation du pétrole/gaz naturel, entraînant tous les effets néfastes qui y sont associés.

Nous trouvons que le projet n'est nullement justifié, ni en ce qui concerne les risques ni en ce qui concerne le besoin. Il faut poser la question telle qu'affichée pendant la deuxième guerre mondiale afin justement d'inciter la population à conserver l'essence, soit "Ce voyage est-il nécessaire?"

Manifestement, la réponse est non.

En effet, l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, avec leur beauté, leur diversité et leur fragilité, avec leurs sources de gagne-pain viables pour les communautés côtières, méritent mieux qu'un projet qui les menace et risque même de les détruire. L'estuaire et le golfe méritent d'être compris, respectés, aimés et traités avec le plus grand soin.

Le CPSEG demande donc que le projet de levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent soit rejeté et qu'il ne soit plus question de recherches pour des sources d'énergie non renouvelables et polluantes ni d'expériences pouvant nuire aux écosystèmes.

Nous vous remercions de votre attention.

